

Les décisions

- DU gestion totale de la qualité.
- Approbation des chapitres I et III du bilan du Contrat Quadriennal.
- Mise en place de la réforme en DEUG.
- Convention IUFM.
- Approbation du compte rendu du 27 Mars 1997.

DU gestion totale de la qualité

Le projet "diplôme d'université de 3ème cycle, gestion totale de la qualité" (niveau DESS), s'inscrit dans le cadre d'un projet Interreg, en partenariat avec la Faculté Polytechnique de Mons en Belgique, membre de l'Association inter-universitaire de Mons. Il fonctionne déjà en formation continue à Mons. Il est prévu en formation initiale et en formation continue à l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis (UVHC). Le corps professoral sera composé d'enseignants de Mons et de Valenciennes. Il n'existe pas de formation de ce type au Nord de Paris, selon le rapporteur du projet, J-M. Castelain. A brève échéance un double diplôme sera délivré dans les conditions d'admission.

Suite aux remarques des conseillers les modifications suivantes sont adoptées :

- Dans les conditions d'admission ajouter après "être titulaire d'une maîtrise" la mention "par validation des acquis".
- A l'alinéa consacré aux frais d'inscription ajouter après "en formation continue : 20 000 F pour le cycle complet", la mention "pour les salariés dans le cadre d'un plan de formation" ou de congé individuel de formation.

Ce projet de diplôme est approuvé à l'unanimité et sera soumis au Conseil d'Administration de l'Université.

Bilan Quadriennal

P. Petit présente le volet formation du bilan du Contrat Quadriennal (pages 3 à 70) où figure un nombre important de statistiques qu'il résume ensuite (voir p 51) :

- diversification et développement des filières : objectif atteint,
- actions du service d'orientation et d'insertion professionnelle : elles ont été développées, notamment en matière d'insertion professionnelle,
- suivi de cohortes : il a permis d'observer les taux de réussite en 1er cycle sur des périodes allant de 2 à 5 ans, à partir de l'année 1989/90,
- lutte contre l'échec : avec la baisse constatée des taux de réussite, l'objectif du contrat n'est pas tout à fait atteint car l'Université ne peut pas contrôler les flux d'entrée.

Lors du débat des conseillers s'interrogent sur :

- le maintien de la filière LEA à l'antenne de Cambrai et sur le surcoût de fonctionnement qui n'est pas totalement financé par le contrat,
- le maintien de la 2ème session d'examen (J. Vaillant).

J. Defrenne présente ensuite le volet formation continue du bilan (p. 45 à 51) et met notamment l'accent sur le DAEU (taux de réussite 60%, poursuite d'études 65%), sur la mise en place de plots d'insertion, la création d'un centre de bilan de compétences et la diminution du nombre des validations des acquis professionnels.

Enfin, sur le thème de l'amélioration des conditions d'études et de la vie sur le campus, P. Petit constate que, là aussi, les objectifs prévus au contrat sont remplis. Mais ils étaient limités, la priorité allant au renforcement des moyens en personnels et en capacité d'accueil.

Le Directeur du CROUS de Valenciennes, J-P. Revaux, confirme la construction d'un second restaurant au Mont Houy et signale les projets de rénovation de l'actuel restaurant, de construction d'une brasserie près de la Faculté des Lettres et d'implantation d'un cyber-café à la résidence.

A l'unanimité le conseil approuve les chapitres I et III du bilan.

Mise en place de la réforme

A la rentrée 1997-1998, l'UVHC qui a déjà appliqué la rénovation de 1992-1993, mettra en place la réforme au niveau de la première année de DEUG en respectant les quatre points essentiels :

- la semestrialisation,
- la réorientation à l'issue du premier semestre,
- la compensation,
- la capitalisation dans le contrôle des connaissances.

- A l'ISTV :

Présenté par A. Kabila, le DEUG sciences et technologies comprend 4 mentions, chacune d'elles étant découpée en 4 semestres. A l'issue du 1er semestre d'orientation l'étudiant peut choisir de changer de mention, et même à l'issue de la 1ère année après avis d'une commission d'orientation. Les enseignements sont dispensés sous formes de 12 unités d'enseignement (3 par semestre).

J. Defrenne interpelle le conseil sur l'absence de passerelle entre le 1er semestre de DEUG et les départements scientifiques et techniques de l'IUT. A. Kabila précise cependant que ce point est à l'étude. Le conseil exprime alors le souhait de voir aboutir des négociations entreprises entre les directions de l'IUT et de l'ISTV.

Les passerelles "Lettres et Droit vers l'IUT" ne sont pas prévues. J. Vaillant estime qu'il est plus judicieux de laisser l'étudiant terminer son année et déclare que cette réforme est "une mauvaise réforme car elle ne concerne que très peu d'étudiants".

J. Defrenne déplore l'absence de 1ère année de DEUST qui permettrait une réorientation des étudiants de sciences dès la fin du 1er semestre.

Le conseil approuve à l'unanimité le nouveau "découpage" du 1er cycle de l'ISTV mais demande à l'ISTV d'étudier des passerelles ISTV - IUT, DEUG mention MASS - DEUG économie et gestion, et la mise en place d'une année de DEUST.

- A la Faculté des Lettres et à la Faculté de Droit :

En Lettres la capitalisation, la modularisation et la semestrialisation existent déjà, déclare J. Vaillant. La semestrialisation sera effective.

Il n'est pas possible dans un délai aussi court de revoir le redécoupage de la première année de DEUG.

A la Faculté de Droit, les DEUG de droit et économie et gestion sont découpés en unités d'enseignement ; la réorientation est prévue, à l'issue du 1er semestre, entre les DEUG droit et économie-gestion et le volume horaire des mathématiques a diminué en économie-gestion explique V. Morgand-Cantegrit.

Les commissions d'orientation seront mises en place au cours du premier semestre de l'année universitaire 1997-1998.

Les modalités de contrôle des connaissances dans le respect des règles de compensation et capitalisation prévues dans l'arrêté du 9 Avril 1997 font actuellement l'objet d'une réflexion au sein des composantes. Elles seront soumises aux premiers conseils qui se tiendront dans le mois qui suit la rentrée universitaire 1997.

Le conseil approuve à l'unanimité les projets de DEUG réformés en droit et en lettres.

Convention IUFM

Le projet de convention entre l'IUFM et l'UVHC a déjà été étudié lors du précédent conseil.

Le projet de convention est approuvé à l'unanimité.

Questions diverses

M. Déprez demande qu'il soit prévu un accès spécifique pour les personnels au nouveau restaurant des Tertiales.

J-P. Revaux répond que le CROUS n'étant pas maître d'ouvrage (c'est la Ville de Valenciennes) un accès prioritaire n'a pas été envisagé, mais le CROUS va étudier cette possibilité.

M. Déprez déplore que la signalétique sur le bâtiment des Tertiales soit financée par la Faculté de Droit et non pas par l'Université.

Enfin G. Waxin demande, une nouvelle fois, que l'Université aménage des garages couverts pour les "2 roues" et incite les communes voisines à créer des pistes cyclables.

Le prochain conseil aura bien lieu le jeudi 23 Octobre 1997.

Étaient présents :

Collège A : MM. Defrenne, Thomas, Torguet

Collège B : MM. Déprez, Goutin, Petit, Santens, Waxin

Collège AITOSS : M. Balenghien

Collège Usagers: MM. Arnould, Lebrun

Membres Invités : Mmes Coulier, Duvivier, Morgand-Cantegrit,
MM. Canonne, Castelain, Delhaise, Dussart, Etienne,
Kabila, Revaux, Vaillant.

Ont donné pouvoir : M. Horling à M. Defrenne,
M. Nicaise à M. Torguet,
Mme Cromlin à M. Balenghien

Excusés : MM. Béghin, Darras, Delebarre, Schneider, Horling,
Nicaise, Pilette, Ravalard, Van Ceulebroeck.